

SOUSCRIPTION 2017/2018

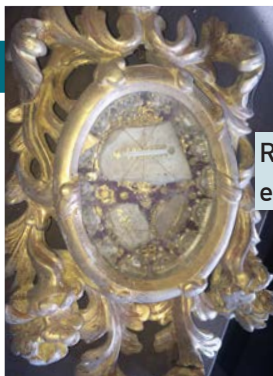


site classé



Association Les Amis du Vieux Ternand

RESTAURATION



Reliquaire
en bois doré

ÉTUDE RESTAURATION

Panneau en bois sculpté
de la chapelle sud



ÉDITION

Dépliant descriptif de l'église

PARTICIPATION À LA RESTAURATION

Portail de l'église



BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour soutenir les actions de l'association Les Amis du Vieux Ternand.

Mon chèque est d'un montant de _____ €
et je bénéficie d'une économie d'impôt au titre de :

- L'impôt sur le revenu
- L'impôt sur les sociétés

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus ou tenir à disposition des services fiscaux.

➔ Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don, dans la limite de 20% du revenu imposable. (Par exemple un don de 50 € = 33 € d'économie d'impôt soit un coût réel de 17 €).

➔ Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. (Par exemple un don de 200 € = 120 € d'économie d'impôt soit un coût réel de 80 €).

Nom ou Société

Adresse

Mail

Bon de souscription et règlement
à envoyer au siège de l'association :
Les Amis du Vieux Ternand
Mairie - 214 rue de la Gare
69 620 TERNAND



*Merci de nous aider
à poursuivre nos projets
de restauration et de mise
en valeur de notre patrimoine.*



L'association « Les Amis du Vieux Ternand » a été fondée en 1950 dans le but d'entretenir, conserver, mettre en valeur et faire connaître l'ensemble du vieux village de Ternand, son église et sa crypte.

Vous pouvez nous aider en adhérant à l'association (cotisation 15 €) et /ou en faisant un don.

**Pour plus d'informations, visitez notre site :
www.amis-ternand.com
www.facebook.com/amis.ternand**